



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 21 avril 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- **M. Patrick Méchain** : Directeur d'hôpital, il est nommé chef du service de certification des établissements de santé à la Haute Autorité de santé (HAS).
- **M. Anatole Puiseux** : Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il devient directeur général adjoint de la Ville de Marseille, chargé de la santé et de l'action sociale.

Déserts médicaux – Le Premier ministre François Bayrou présente ce 25 avril dans le Cantal un "pacte de lutte contre les déserts médicaux", accompagné de Catherine Vautrin, Yannick Neuder, Philippe Baptiste et Françoise Gatel. Cette initiative s'inscrit dans les priorités gouvernementales, alors que le ministre de la Santé a déjà engagé une concertation avec les professionnels, élus et patients. Une proposition de loi transpartisane portée par Guillaume Garot sera débattue à l'Assemblée le 6 mai. Cette séquence intervient à la veille d'une grève des médecins et de manifestations contre le projet de régulation à l'installation.

Désinformation en santé – Lors d'un colloque ministériel, Yannick Neuder a annoncé le lancement d'une politique publique structurée contre la désinformation en santé. Elle reposera sur la création d'un observatoire national, un programme d'éducation critique, et un label de fiabilité pour les experts et instituts médicaux. Il a également insisté sur la responsabilité des plateformes numériques.

Vaccination – Le ministre de la Santé annonce un élargissement de la stratégie vaccinale contre les méningites. La vaccination devient obligatoire avant 2 ans pour les souches A, C, W, Y, avec un rattrapage prévu jusqu'à 5 ans. Un rappel est aussi recommandé pour les 11-14 ans en collège, en parallèle de la campagne contre le HPV, et les 15-24 ans non à jour devront être rattrapés.

Réorganisation de l'OMS – Face à un déficit causé notamment par les coupes budgétaires américaines, l'OMS lance une restructuration majeure. Le nombre de départements sera réduit de 76 à 34 et la direction recentrée autour de 7 membres à Genève. Des licenciements sont prévus, mais sans chiffres avancés.

Taxes à faible rendement – La Cour des comptes préconise une vaste opération de simplification fiscale. Dans un rapport issu de sa plateforme citoyenne, elle recense 243 taxes à faible rendement, représentant moins de 0,5 % des prélèvements obligatoires. Elle propose une suppression rapide de 44 taxes dès le PLF 2026, un réexamen de secteurs clés (dont la pharmacie) d'ici 2027, puis une rationalisation plus large via une loi de programmation.

Aides publiques aux entreprises – Auditionné par le Sénat, Patrick Martin a défendu les aides comme des compensations nécessaires face aux contraintes réglementaires. Il a critiqué leur instabilité et plaidé pour leur simplification, tout en évoquant en creux la question du financement du système de santé. La polémique sur les aides touchées par de grands groupes comme Sanofi ou Carrefour, malgré leurs dividendes, a été relancée.